

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE BARAIGNE

Séance du 05 avril 2024

Membres en exercice : 10	Date de la convocation: 21/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer rural sis rue de l'abreuvoir, sous la présidence du maire Monsieur Pascal ASSEMAT</i>
Présents : 6	
Votants: 6	Présents : Pascal ASSEMAT, Gilles BERMOND, Jean CARRERA, Edith CAZAUX, Joël GARCIA, Sylvain VALADE
Pour: 6	Représentés:
Contre: 0	Absents: Laurie ALBOUY, Magali BELTRAN, Camille GUAGNO, Chantal WEIDMANN
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Edith CAZAUX

Objet: Subventions aux associations 2024 - DE_2024_006

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, VOTE les subventions suivantes, qui seront inscrites au compte 65748 du budget primitif 2024 :

Association Prévention Routière	100 €
Association Pilouchat	500 €
ACCA de Baraigne	300 €
Société de Pêche Hers et Ganguise	50 €
Le Souvenir Français	50 €
Pour que vive la Piège	50 €
Comité des Fêtes	2 500 €
Total	3 550 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Pascal ASSEMAT

